

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. BOUET E. SOURISSE S. CHAUVIGNÉ M.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le conseil approuve le projet de statuts de l'Agglomération du Choletais issue de la fusion de la CAC et de la Com. Com. du Bocage avec l'adhésion des communes de Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys Haut Layon, Montilliers, Passavant sur Layon et Saint Paul du Bois, prenant effet au 1^{er} janvier 2017.

LOYER BOULANGERIE-ÉPICERIE

Le conseil fixe le loyer annuel à 4 147.80 € HT pour l'année 2017 soit un loyer mensuel de 345.65 € HT. Il est appelé que des travaux d'entretien comme le nettoyage des façades restent à la charge du locataire.

LOCATION FOYER DES AÎNÉS

Pour 2017, le tarif de location du foyer des aînés reste fixé à 100 euros et se loue les week-ends et jours fériés. Pour une location sur plusieurs jours, il sera appliqué ce même tarif par jour. De plus, les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs.

LOCATION SALLE DU STADE

Aucune location ne sera possible en 2017 aux particuliers. Le conseil décide de réhabiliter cette salle en 2017, ces travaux (bardage extérieur, ouvertures...) seront une priorité et seront réalisés en fonction des crédits ouverts. Le projet d'une construction nouvelle n'est plus envisagé pour ne pas compromettre d'autres projets et plus particulièrement le restaurant scolaire.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Les conditions et tarifs de location pour 2017 ont été reconduits comme suit:

• Repas ou soirée familial – location 1 jour	200 €
• Repas ou soirée familial – location sur 2 jours	285 €
• Vin d'honneur	100 €
• Réunion	50 €
• Réunion familiale après sépulture	50 €
• Ventes commerciales :	
- commerces extérieurs	150 €
- commerces locaux	100 €

Les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs. Une sono a été installée à la salle des fêtes, elle pourra être louée aux particuliers au prix de 85 euros et aux associations au prix de 25 euros. Un forfait climatisation est fixé à 100 euros pour les particuliers et les associations.

De plus, un même particulier sera limité à deux locations successives pour une même date. Toutefois, il pourra louer une troisième fois si elle n'est pas demandée mais à partir du 1^{er} juillet de l'année en cours.

LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

Le conseil a décidé de reconduire le tarif de l'an passé à savoir 41 €.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le nombre d'enfants est en augmentation et se rapproche de 30. Si ce chiffre est atteint, Mme Lorenzato serait sollicitée pour venir renforcer l'équipe d'animateurs.

AMÉNAGEMENT PLACE DU CALVAIRE

Les murets réalisés à partir des pierres du calvaire devaient servir de bancs. Peu utilisables, il est proposé d'y installer une grille en appui pour y faire grimper des végétaux.

Des protections sont en cours de réalisation pour protéger les spots implantés au sol qui éclairent le calvaire.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Salle des fêtes

Christophe Mareau, agent technique, réalise actuellement la réfection du hall d'entrée et des sanitaires : détapisser, pose de toile de verre et suivra une couche de peinture. Le choix de la couleur reste à définir. La protection de la pompe à chaleur et du local poubelle sont à terminer.

VOIRIE

Rue du Bocage

Les travaux sont terminés, la réalisation de la signalisation horizontale est prévue le 16 décembre.

Un nouveau marquage a été réalisé aujourd'hui pour l'emplacement des poubelles suite à une erreur : collecte des ordures ménagères sur le trottoir le moins large.

Taillage des haies

L'entretien des haies a été réalisé.

SENTIER PÉDESTRE

Un devis a été sollicité auprès de Gaultier Philippe pour la création de fossé et nivellement du chemin des Cerbuissons à la Trotinière pour un montant de 1 980 € TTC. Suivant les crédits ouverts, ces travaux seront réalisés.

RÉUNION DIAGNOSTIC AGRICOLE DANS LE CADRE DU SCOT DU CHOLETAIS

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la CAC dont la commune intègre au 1^{er} janvier 2017 traduira les orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 ans à venir. En complément du travail déjà réalisé par la Chambre d'Agriculture, il est important de pouvoir échanger sur les enjeux et problématiques agricoles de chaque commune associée. C'est pourquoi le 2 décembre dernier en mairie, une réunion a eu lieu en présence de la Chambre d'Agriculture, d'élus et d'un groupe d'agriculteurs plainais.

LOTISSEMENT LES TILLEULS

Le lotissement est complètement terminé. A l'arrière des maisons et du chemin, il est prévu l'enlèvement de la terre et la mise en place de granit.

Les logements « vivre son âge » seraient complets. Si les 2 dernières demandes sont validées par Maine-et-Loire Habitat, la commune sollicitera 4 nouveaux logements.

Il a été mis en place des jardinières pour empêcher les véhicules de circuler sous le porche. La signalisation horizontale est prévue et évitera le mauvais stationnement de véhicules constaté actuellement.

Le local commun résidentiel s'appellera : salle des Tilleuls. Il est à prévoir une pancarte.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Salle multisports

La ventilation a été réparée par l'entreprise Bordron.

SERVICE PRÉSENCE BOC'ÂGE

L'animatrice, Auréa Peytoureau et M. le Maire ont présenté le service aux communes voisines (St Paul du Bois, Chanteloup les Bois, Yzernay prochainement). Il faudrait pour pérenniser ce service que d'autres communes adhèrent pour que ce dernier soit pris en considération auprès de l'Agglomération du Choletais.

Une demande d'aide dans le cadre de la réserve parlementaire, est en cours pour l'acquisition de mobilier et pour un véhicule.

AMENAGEMENTS DU BOURG

Le service technique réalise actuellement des plantations dans le bourg.

La commission a sollicité un devis de Vert paysage pour l'entretien des massifs autour de la mairie, de l'église, le lotissement et devant l'école. Ce dernier est chiffré à 1 600 € HT pour 2 journées à 3 personnes.

Actuellement, on constate qu'il est nécessaire de réaliser cette tâche pour que les végétaux ne prennent pas trop d'ampleur et éviter ainsi de refaire les massifs. Le conseil donne son accord pour réaliser cette dépense en janvier / février 2017.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Mme Dufrien sera affectée sur un autre secteur à compter du 1^{er} janvier 2017. Un recrutement est en cours pour notre territoire et Saint-Paul du Bois. Le conseil accepte que les assistantes maternelles empruntent la salle des fêtes le vendredi 27 janvier pour un pot de départ.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE FRANCOIS DENECHERE

Le conseil a fixé pour 2017 le forfait à la somme de 69 000 euros. L'école compte 132 élèves des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune.

DIVERS

Vœux du Maire

La date est fixée au dimanche 15 janvier 2017. L'ensemble de la population y est conviée. Cette année, Monsieur le Maire invitera en plus des nouveaux arrivants, les familles ayant eu une naissance en 2016. Un présent sera remis à aux bébés. Sylvie et Julie s'occupent de l'achat.

Illumination de Noël

Les décorations ont été installées par le service technique et M. Guinefolleau Anthony de St Pierre des Échaubrogne.

Délaissé chemin au lieudit les Bouillons

Le bornage est réalisé et le dossier suit son cours

Arbres à couper au stade

Les arbres à couper seront marqués prochainement. Toutes les personnes intéressées peuvent faire une proposition écrite en mairie.

Podium

Le conseil accepte de louer le podium au Moto Club les Couronnés pour leur soirée fouaces le 4 février prochain à la somme de 100 euros.

Familles Rurales de La Plaine

Une subvention de 2 403.80 € sera versée à Familles Rurales pour les activités du centre de loisirs 2016.

Location de la salle des fêtes

Un groupe de sonneurs de trompe souhaite utiliser la salle en période hivernale. Le conseil accepte de louer la salle au prix de 10 € la soirée sous réserve que le bruit ne dérange pas les riverains.

Bibliothèque municipale

Mme Quignon ne souhaitant plus exercer les fonctions de responsable et n'étant pas remplacée, Monsieur le Maire et mesdames Chauvigné et Bouet vont s'impliquer dans les diverses tâches.

Terrain ZA la promenade

Un courrier a été adressé au propriétaire pour poursuivre l'entretien de la parcelle et éventuellement faire une proposition de vente.

Container à vêtements

Le déplacement de ce container est prévu dans les prochains jours près des terrains de boule, à la salle des fêtes.

Colis de Noël

Les membres du CCAS réaliseront les colis le jeudi 15 décembre qui seront distribués ensuite aux personnes n'ayant pu prendre part au repas du 11 novembre. Un goûter est prévu pour les personnes résidant à la maison de retraite de Vihiers le 21 décembre.

Nettoyage des tapis

Le service technique réalisera le nettoyage des tapis de Coron et de la Plaine en janvier. La commune de Coron prête le matériel nécessaire au nettoyage.

Prochaines réunions : le 11 janvier 2017, le 8 février 2017

Le 2 février présentation de l'Agglomération Choletaise

Commission cimetière : samedi 10 décembre, à 11H10.

Commission centre bourg : réunion samedi 10 décembre, projet de l'an prochain